

# L'eau et vous

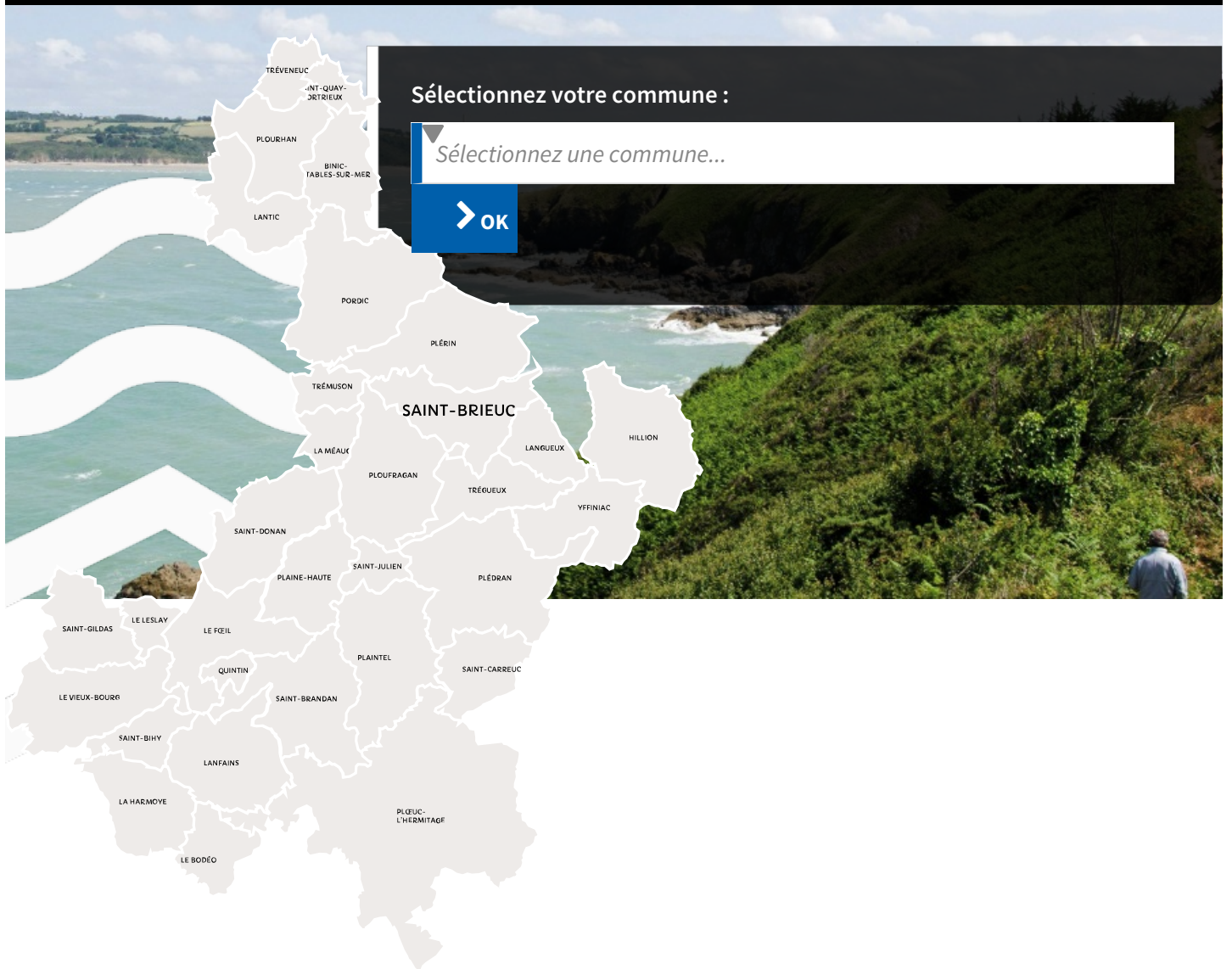
Mise à jour le 26 juin  
2024

Sur l'ensemble de son territoire,  
Saint-Brieuc Armor  
Agglomération met tout en œuvre  
pour vous proposer une qualité  
de service optimale, préserver la  
ressource en eau et notre  
environnement.

L'agglomération détient les compétences des services publics d'eau potable et d'assainissement sur l'ensemble du périmètre de la collectivité. Deux modes de gestion ont été choisis pour vous apporter ces services :

- **Une régie directe** sur 10 communes : La Méaugon, Plérin, Ploeuc-L'Hermitage, Ploufragan, Pordic, Saint-Brieuc, Saint-Carreuc, Saint-Donan, Saint-Julien et Trémuson.
- **Une délégation de service public** pour les 22 autres communes, réparties comme suit :
  - ▷ Veolia via sa filiale dédiée « Baie d'Armor Eaux » pour le secteur nord : Tréveneuc, Saint-Quay Portrieux, Plourhan, Binic-Etables sur Mer et Lantic.
  - ▷ Saur pour le territoire Sud-Est : Hillion, Langueux, Trégueux, Yffiniac, Plédran, Plaine-Haute, Plaintel, Le Foeil, Saint-Brandan, Le Leslay, Saint-Gildas, Le Vieux-Bourg, Saint-Bihy, La Harmoye, Le Bodéo, Lanfains, Quintin.

**Pour accéder aux outils de gestion (contrat d'abonnement, formulaires de demande, relevé de compteur) de votre distributeur d'eau et connaître les modalités de votre abonnement, sélectionnez votre commune sur la carte ci-dessous, ou via la liste déroulante.**



## Centre Technique de l'Eau

Service des Eaux - 1 rue de Sercq

22000 Saint-Brieuc

**02 96 68 23 50**

du lundi au vendredi : 08 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 17 h

Fermé le jeudi après-midi

[Nous contacter via le formulaire en ligne](#)

